

162.000 réfugiés burundais demandent la nationalité tanzanienne

PANA, 19/08/2009 Bujumbura, Burundi - Un total de 162.000 réfugiés burundais de longue durée ont introduit ces derniers jours une demande de naturalisation auprès des autorités tanzaniennes, indique un communiqué du bureau du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Bujumbura parvenu jeudi à la PANA. 3.568 d'entre les postulants ont aussitôt été naturalisés Tanzaniens, ajoute la même source, qui estime à plus de 200.000 le nombre de Burundais ayant fui en Tanzanie lors de la première grande guerre civile de 1972.

Une réunion tripartite entre le vice-ministre tanzanien de l'Intérieur, Khamis Kagasheki, la ministre burundaise de la Solidarité nationale, du Rapatriement et de la Réintégration sociale, Mme Immaculée Nahayo et la représentante du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, Mme Clémentine Nkweta-Salami, a débuté, jeudi à Bujumbura, pour pencher prioritairement sur le rapatriement volontaire des réfugiés burundais de 1972 qui n'ont pas opté pour la naturalisation dans le pays d'accueil, fait savoir le communiqué. L'agence spécialisée des Nations unies table sur plus de 8.000 réfugiés burundais de 1972 qui pourraient rompre d'avec le long exil tanzanien pour retourner au pays avant la fin de cette année. Au cours de cette 14^{ème} réunion tripartite des gouvernements burundais et tanzanien avec le HCR, la situation d'une autre catégorie de réfugiés burundais ayant fui, cette fois, la seconde grande guerre civile de 1993, fera également l'objet d'une attention particulière, poursuit le communiqué. Un total de plus de 497.000 réfugiés burundais, essentiellement des années 1993, sont rentrés d'exil tanzanien depuis le lancement officiel des opérations de rapatriement assisté, en 2002, rappelle le communiqué. Cette année encore, le HCR fait état de plus de 22.000 réfugiés burundais de 1993 qui sont rentrés au bercail. Environ 35.000 autres réfugiés des années 1993 restent à rapatrier de Mtabila, un site du nord de la Tanzanie dont la fermeture définitive était normalement prévue au 30 juin dernier avant d'être différée sur demande insistante de la partie burundaise qui n'était pas prête à les accueillir immédiatement dans des conditions décentes. Concernant la réintégration de ces sinistrés de guerre dans le milieu d'origine, les réfugiés de 1972 sont ceux qui posent de sérieux problèmes de terres ayant été entre-temps occupées par d'anciens voisins restés au pays. Beaucoup de voix dans l'opinion publique nationale commencent d'ailleurs à s'élever pour demander au gouvernement de s'occuper plus sérieusement des litiges fonciers qui prennent chaque jour davantage une tournure dangereuse pour la paix sociale dans un pays déjà peuplé de plus de 8,1 millions d'habitants pour une petite superficie de moins de 29.000 km².